



VACANCES DE POSTE

L'Administration communale de Winseler se propose d'engager avec effet immédiat

DEUX SALARIÉS À TÂCHE MANUELLE (m/f) à plein temps et à durée indéterminée pour les besoins du service technique

Conditions particulières devant obligatoirement être remplies pour briguer ce poste :

- posséder les aptitudes physiques et morales nécessaires ;
- être en possession des droits civiques ;
- maîtriser la langue luxembourgeoise et avoir de bonnes connaissances en langues allemande et française ;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- être détenteur d'un permis de conduire valable sans restrictions de la catégorie B ;
- s'accommoder à des travaux de permanence et à un horaire irrégulier.

Pourraient constituer un avantage :

- être en possession du permis de conduire de la catégorie BE respectivement C1E ;
- être disposé à devenir membre actif du CGDIS de la commune de Winseler.

Le futur collaborateur (m/f) sera rémunéré suivant les dispositions du contrat collectif des ouvriers communaux de la commune de Winseler - groupe de salaire A ou B.

Toute personne intéressée est invitée à envoyer sa candidature par voie postale pour le **22 mai 2026** au plus tard à l'adresse suivante :

**Administration communale de Winseler
Collège des bourgmestre et échevins
27, Duerfstrooss
L-9696 Winseler**

Pièces à joindre obligatoirement à la candidature :

- une notice biographique complète et détaillée avec photo d'identité récente ;
- un extrait récent de l'acte de naissance ;
- une copie de la carte de sécurité sociale ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie intégrale du permis de conduire ;
- un extrait récent (< 3 mois) du casier judiciaire (bulletin n° 3) ;

Les dossiers non complets ne seront pas pris en compte.

Avant son engagement, le futur collaborateur (m/f) doit passer un examen médical constatant qu'il est apte à exercer la fonction briguée.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat communal (Tél. : 95 84 74 20).

Winseler, le 05 mai 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,
*Romain Schroeder
Charles Pauly
Aly Stelmes*